

ARRETE N°2017-067
PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS POUR L'ELECTION DU
DIRECTEUR DE L'UFR DROIT

SCRUTIN DU 19 SEPTEMBRE 2017

La présidente de l'université Paris 8

Vu l'article L713-1 du code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'UFR DROIT ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu le procès-verbal de résultats de l'élection à la direction de l'UFR DROIT du 19 septembre 2017 ;

A R R E T E

Article 1

Suite au vote des 12 membres élus présents et représentés au conseil d'UFR, **Pierre-Olivier CHAUMET** est élu directeur de l'UFR DROIT avec 12 voix pour et 0 bulletin blanc ou nul.

Article 2

Le directeur général des services et le responsable administratif et financier de l'UFR DROIT sont chargés de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 septembre 2017

La présidente de l'université
Annick ALLAIGRE


Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
pour la Présidente et par délégation
le Directeur Général des Services
François RIOU